



LA LETTRE D'INFORMATION FORÊT D'EXCEPTION

n°12 Novembre 2015

La recherche et l'innovation au cœur des projets

Le 10 novembre 2015, le label Forêt d'Exception était présenté en Comité scientifique de l'ONF, avec un propos centré sur la composition des instances de gouvernance du label et les actions de recherche programmées dans les contrats de projet. Compte-rendu.

« La Forêt d'Exception constitue un territoire privilégié d'innovation et d'expérimentation... ».

Tels sont les termes, issus de l'article 3 de la Charte nationale Forêt d'Exception, utilisés en introduction des échanges. La gouvernance du label a été présentée, revenant notamment sur la présence de quatre chercheurs au sein du Comité national d'orientation Forêt d'Exception. La composition des comités de pilotages locaux, associant de zéro à cinq chercheurs selon les enjeux identifiés, a également été décrite ainsi que la mobilisation des scientifiques dans les groupes de travail contribuant à l'élaboration et la mise en œuvre des projets.

Deux contrats de projets ont permis d'illustrer la diversité des actions de recherche programmées.

- Au Val Suzon, en complément des suivis écologiques, d'espèces et de milieux, la richesse des données archéologiques issues de l'inventaire Lidar de 2013 nourrit une thèse pluridisciplinaire sur la coévolution des sociétés et de la biodiversité sur le temps long.
- En Martinique, neuf actions innovantes mobiliseront des connaissances dans tous les domaines : histoire, archéologie, géographie, sociologie, biologie, géologie, botanique, ornithologie, cynégétique et sylviculture. Deux exemples : le développement de nouvelles techniques de génie écologique sur les ripisylves, une étude ethnobotanique des plantes médicinales et aromatiques de la forêt des volcans.

Enfin, des leviers d'actions pour l'innovation ont pu être identifiés, s'appuyant notamment sur la nécessité d'une meilleure coordination des actions locales et des programmes nationaux et européens menés par l'ONF. Placette Renecofor, Unité de conservation génétique, Arboretum national... autant de dispositifs de recherche dont les travaux et enseignements peuvent nourrir les projets Forêt d'Exception.

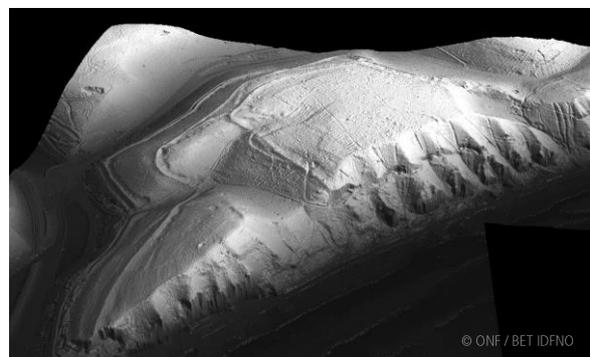


Image Lidar de l'Oppidum d'Orival – Forêt domaniale de La Londe-Rouvray (76)

Une nouveauté de l'Observatoire « Forêt et société »

Quatre questions concernant le label Forêt d'Exception ont été ajoutées dans l'enquête nationale lancée en novembre 2015, auprès d'un échantillon représentatif de 1000 personnes:

Il s'agit de constituer un « état zéro » de la connaissance et de la perception du label Forêt d'Exception par la population.

L'Université de Caen, missionnée par l'ONF sur cette enquête, transmettra ses premiers résultats avant janvier 2016.

Le suivi des actions menées dans les Forêts d'Exception®

Depuis 2014, la majorité des forêts est dotée d'un comité de pilotage et d'un protocole d'accord définissant les grandes orientations locales du projet à mener. L'heure est à l'élaboration des contrats de projet pour la mise en œuvre des premières actions.

L'actualité nationale avec les dernières réunions à Paris

6 octobre 2015, 8^{ème} séminaire des chefs de projets, avec la mutualisation des expériences Lidar.

Jérôme Bock a présenté le programme de recherche ONF sur la contribution du Lidar à l'élaboration des aménagements forestiers.

Cécile Dardignac et Sophie Ollivier ont fait état de l'intérêt majeur du Lidar en archéologie forestière.

5 novembre 2015, 23^{ème} Comité national d'orientation, avec un débat concernant :

- . un projet de synthèse sur la concertation et les enseignements de Forêt d'Exception ;
- . le bilan des dernières visites réalisées sur cinq forêts du réseau.

Création du comité de pilotage de Haguenau

Le 3 septembre marque la création du comité de pilotage de la forêt indivise, avec une première réunion et l'élection de son président, le sous-préfet de Haguenau, prenant en compte les spécificités de cette propriété partagée entre l'Etat et la Ville. Prochain rendez-vous : le 15 janvier, pour débattre du projet de **protocole d'accord Forêt d'Exception**.

Le 26 septembre, l'opération « **Débranche en forêt** » célébrait l'entrée de la forêt dans la démarche Forêt d'Exception lors d'une fête ouverte au grand public. Des démonstrations par les forestiers et naturalistes, des animations musicales et acrobatiques ont été créées pour l'occasion.



Restitution des ateliers thématiques à la Sainte-Baume

Le 8 octobre, le comité technique de la forêt de la Sainte-Baume a débattu du résultat des ateliers animés en 2015 en formulant la première version du **contrat de projet** Forêt d'Exception. Sur la forêt domaniale, les démarches « Forêt d'exception » et « Parc naturel régional » se renforcent et convergent dans le sens d'un territoire exceptionnel à préserver et à valoriser.

Comité de pilotage et dossier de candidature au Val Suzon

Le 15 octobre, le comité de pilotage présidé par Catherine Louis, maire de Val Suzon, était réuni pour débattre du projet de **dossier de candidature au label** de la forêt du Val Suzon. La rencontre organisée la veille avec les deux rapporteurs du dossier, Paul Arnould et Laurence Le Legard-Moreau, a permis de prendre connaissance des actions en cours et de rencontrer les chercheurs et étudiants qui travaillent sur l'archéologie en forêt.

Comité de pilotage et gestion forestière à Fontainebleau

Le 15 octobre, une visite des réalisations a été organisée, alimentant un bilan à mi-parcours de la forêt labellisée, suite à la demande émise par le Comité national d'orientation en début d'année. La rénovation du parking de l'Epine Nord, l'aménagement d'un prestigieux site de grimpe à proximité, la mise en pâture ovine de la plaine de Macherin et le résultat du suivi scientifique des réserves biologiques ont illustré la partie « terrain ». Une conférence sur les effets de l'utilisation des antiparasitaires équine sur le milieu naturel a conclu la soirée.

Le 16 octobre, sous la présidence de Frédéric Valletoux, maire de Fontainebleau, le **comité de pilotage** Forêt d'Exception a dressé le bilan des actions menées sur le massif de Fontainebleau et a permis d'échanger sur les perspectives d'actions en 2016. Vivement souhaité lors des précédents comités, l'actualité sur la gestion forestière sur la gestion forestière a ouvert le débat, avant d'évoquer le suivi des actions en matière d'accueil du public et de biodiversité.